



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Soutien financier de la France à l'UNRWA

Question écrite n° 15247

### Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les financements de la France à destination de l'Agence des Nations unies pour les Palestiniens (UNRWA). En effet, depuis 1971, la France verse chaque année plusieurs millions d'euros à l'UNRWA, censés apporter un soutien financier entre autres à l'éducation et à la santé. En 2023, la France a ainsi versé près de 60 millions d'euros d'aides à l'UNRWA. Le 26 janvier 2024, des révélations choquantes ont été rendues publiques par l'organisation UN Watch, qui mentionnait des noms d'enseignants et d'employés de l'UNRWA à Gaza ayant célébré les pogroms du 7 octobre 2023, en qualifiant de « héros » les terroristes, partageant avec entraînement des clichés d'Israéliens morts ou capturés et incitant à l'exécution d'otages encore retenus. Pas moins de douze membres de l'UNRWA auraient ainsi été impliqués dans les pogroms du 7 octobre. Selon Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU, neuf mis en cause sur les douze ont été licenciés, un étant « confirmé mort » et les identités de deux autres « en train d'être clarifiées ». À la suite de ces révélations, la France a pris la décision le 28 janvier 2024 de suspendre temporairement ses financements à l'agence de l'ONU responsable de la protection des réfugiés palestiniens pour le premier semestre 2024. Il apparaît que cela fait des années que ce soutien financier est détourné et que l'Union européenne contribue à entretenir une entité qui nourrit le conflit et radicalise toute une génération. À titre d'exemple, le système éducatif, qui représente environ 60 % du budget de l'UNRWA, joue un rôle important dans la création d'une identité palestinienne fondée sur la haine de l'État d'Israël et la volonté de le voir disparaître, entretenant le désir de vengeance. Comme on peut le voir dans de nombreuses vidéos de propagande en ligne, l'objectif du système scolaire (financé en partie par la France) n'est pas d'enseigner la paix et l'avenir d'un futur État palestinien, mais bien de faire des enfants des « martyrs » et de cultiver la haine à l'égard de l'État juif. À l'évidence, rien ne justifie que la France puisse renouveler son soutien financier à cette organisation qui entretient des liens étroits avec les terroristes du Hamas et pire, contribue à aggraver les tensions entre les Palestiniens et Israël. À ce titre, il lui demande si la France va suspendre toute aide ou soutien financier à l'Agence des Nations unies pour les Palestiniens tant que le groupe terroriste islamiste du Hamas ne sera pas éradiqué.

### Texte de la réponse

Le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est indispensable pour répondre aux besoins humanitaires des civils palestiniens, à Gaza mais aussi dans la région. En 2023, la France a contribué aux actions de l'UNRWA à hauteur de près de 60 millions d'euros, contre environ 30 millions d'euros les années passées. La France n'avait pas prévu de versement à l'UNRWA au premier trimestre 2024. Les allégations sur une participation d'agents de l'UNRWA aux attaques terroristes du 7 octobre sont d'une exceptionnelle gravité. La France rappelle sa condamnation de ces actes terroristes. Elle exige que toute la lumière soit faite concernant ces accusations et demandera la pleine mise en œuvre des mesures proposées dans les audits commandés par le Secrétaire général des Nations unies, dont les conclusions définitives sont attendues dans le courant du mois d'avril. Compte tenu de l'urgence de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, la France effectuera les premiers versements dès ce mois. Plus

de 30 millions d'euros d'aides à l'UNRWA sont prévus sur l'année 2024. Nous avons pu prendre connaissance de l'évaluation indépendante conduite par Catherine Colonna sur l'UNRWA et notamment de ses recommandations. Nous serons d'une vigilance extrême quant à leur mise en œuvre par l'agence afin de s'assurer qu'aucune violence et qu'aucun appel à la haine ne reste sans réaction.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Odoul](#)

**Circonscription :** Yonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15247

**Rubrique :** Action humanitaire

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 20 mai 2024

**Question publiée au JO le :** [20 février 2024](#), page 1103

**Réponse publiée au JO le :** [4 juin 2024](#), page 4513